

Bulletin d'Informations Générales

Décès par électrocution d'un élagueur privé

Quévy - 10/07/2023

TABLE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Numéro de la version	Sujet de révision	Date
1.0	Première version	23/08/2023

Toute utilisation de ce rapport dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents - par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives - serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme. En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en français fait foi.



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

Décès par électrocution d'un élagueur privé travaillant sur terrain privé à proximité des voies.

1.2. TYPE D'ÉVÉNEMENT ET D'ENQUÊTE DE SÉCURITÉ

Accident grave : l'enquête de sécurité est en cours.

1.3. DATE ET HEURE DE L'ÉVÉNEMENT

10/07/2023 – 14h05.

1.4. LOCALISATION DE L'ÉVÉNEMENT

Quévy, le long de la ligne 96 (BK 75.100).

1.5. TRAIN

Aucun train n'est impliqué.

1.6. VICTIMES

Une personne est décédée.

1.7. DÉGÂTS ET CONSÉQUENCES

/



2. FAITS BRUTS

Le lundi 10 juillet vers 14h05, un élagueur d'une firme privée travaille en haut d'un arbre situé sur un terrain privé le long de la ligne 96 à Quévy (Belgique) près de la frontière franco-belge.

Durant ce travail, une branche tombe sur un câble d'alimentation électrique sous tension : un arc électrique se crée entre le câble, la branche et l'élagueur et ce dernier est mortellement électrocuté.



3. ENQUETE

En raison de l'imbrication d'installations techniques du gestionnaire d'infrastructure belge et français en ce point proche de la frontière, l'Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires (OEAF) belge et le Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre (BEA-TT) français ont chacun ouvert une enquête ; les enquêtes sont coordonnées et ont pour but de déterminer les facteurs contributifs, organisationnels et systémiques ayant entraîné l'accident.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents Ferroviaires
<http://www.oeaif.be>

